

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
رئاسة الجمهورية
المجلس الوطني للبحث العلمي والتكنولوجيات



اللقاء الوطني للبحث والابتكار في خدمة الاقتصاد الوطني:

"من الرؤية إلى الأثر"

20-21 ديسمبر 2025، بالنادي الوطني للجيش - بني مسوس، الجزائر العاصمة

ملخص مشروع إطار تقييم نجاعة آليات تثمين البحث العلمي

Synthèse du projet du Cadre d'Evaluation de l'Efficienc des Dispositifs
de Valorisation de la Recherche Scientifique

CADRE D'ANALYSE ET METHODOLOGIE D'ÉVALUATION DE L'EFFICIENCE DES DISPOSITIFS DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

1. Préambule

Dans un contexte national où l'Algérie s'engage résolument vers une économie fondée sur la connaissance, la valorisation des produits de la recherche scientifique et du développement technologique s'impose comme un levier stratégique majeur pour répondre aux priorités nationales (diversification économique, souveraineté technologique, inclusion sociale et développement durable).

Un système national de valorisation ne saurait se réduire à la seule exploitation des résultats de la recherche, aussi ambitieuse soit-elle. Il repose avant tout sur la mise en place de dispositifs cohérents, synergiques et adaptés aux réalités du pays, capables de transformer les connaissances scientifiques en solutions concrètes, en innovations utiles et en opportunités économiques durables.

Pour être pleinement opérationnel et générateur d'impact, le système de valorisation de la recherche, doit impérativement être évalué d'une manière régulière, structurée et fondée sur des critères et des indicateurs clairement définis. Une telle démarche permet non seulement de mesurer l'efficacité, l'efficience et la capacité des dispositifs de valorisation à générer de la valeur ajoutée mais également de vérifier que les ressources mobilisées sont utilisées de manière optimale, tout en d'identifiant les pistes d'amélioration susceptibles de renforcer ce système.

Les dispositifs de valorisation désignent l'ensemble des mécanismes, structures /infrastructures, fondements juridiques, mécanismes et actions visant mis en place pour assurer la transformation des résultats de la recherche en impacts concrets, qu'ils soient économiques, sociaux ou culturels dans l'objectif de rendre ces résultats utilisables, transférables ou commercialisables. Ces dispositifs doivent ainsi faire l'objet d'une analyse rigoureuse et continue, afin d'en optimiser la performance, d'en renforcer la cohérence avec les priorités nationales, et d'en maximiser l'impact sur l'innovation, l'entrepreneuriat, l'emploi qualifié et la compétitivité du pays.

2. Les Piliers Régissant le Système National de Valorisation en Algérie

Le système national de Valorisation des résultats de la recherche s'articule autour de quatre piliers, à savoir :

- 2.1. **Le cadre réglementaire :** Il s'agit des textes juridiques encadrant la valorisation, ainsi que leur compatibilité avec les standards internationaux.
- 2.2. **Les dispositifs financiers,** qui regroupent les instruments de soutien, de financement et d'incitation à l'innovation et la valorisation. Il concerne aussi la diversité, l'accessibilité et l'efficacité de ces instruments.
- 2.3. **Les Structures /Infrastructures,** qui englobent les entités dédiées directement ou indirectement à la valorisation (Diagnostic et cartographie des infrastructures) et les moyens matériels mobilisés à accompagner les porteurs de projets et à produire des résultats concrets.
- 2.4. **La Ressource Humaine :** Qui comprend la disponibilité, la qualification et l'implication des ressources humaines dans le processus de valorisation, ainsi que les et les dynamiques des acteurs impliqués dans la valorisation de la recherche.

Cette décomposition permet une lecture globale et cohérente des dispositifs nationaux en place, tout en facilitant l'identification des leviers d'amélioration et des synergies possibles entre les différents niveaux d'intervention.

3. Encrage administratif et juridique

L'action d'évaluation de l'efficacité des dispositifs de valorisation de la recherche s'inscrit dans un **cadre institutionnel et constitutionnel solide**, qui confère au Conseil National de la Recherche Scientifique et des Technologies (CNRST) un rôle central en matière d'aide à la décision. En tant qu'organe consultatif et de réflexion sur la PNRSDT, le CNRST est mandaté pour **évaluer l'efficacité des dispositifs de valorisation des résultats de la recherche au service de l'économie nationale (Article 217 de la Constitution)**.

4. Mise en place d'un cadre d'analyse dédié aux dispositifs nationaux de valorisation des produits de la recherche

Le présent document représente une adaptation du cadre d'analyse et d'évaluation du cadre d'analyse de l'évaluation de la Politique Nationale de Recherche Scientifique et de Développement Technologique (PNRSDT) et d'innovation, tel qu'adopté et validé par l'Assemblée générale du Conseil National de la Recherche Scientifique et des Technologies (CNRST) en décembre 2024.

L'évaluation de l'efficacité des dispositifs nationaux de valorisation de la recherche permettra d'identifier les forces et les faiblesses de ces dispositifs et de guider les décisions stratégiques afin d'optimiser les ressources, améliorer le transfert technologique, renforcer la collaboration avec le secteur socioéconomique. Cette démarche est cruciale pour assurer la compétitivité des institutions de recherche, renforcer leur attractivité et maximiser le retour sur investissement.

4.1. Objectif de la mise en place du cadre d'analyse :

L'évaluation de l'efficacité d'un dispositif quel qu'il soit, constitue un **outil stratégique d'aide à la décision**, au service du donneur d'ordre. Elle vise, notamment à :

- **Rationaliser la dépense publique** et légitimer les investissements consentis.
- **Optimiser la qualité et l'efficacité** des mécanismes de soutien à la recherche, développement et à l'innovation.
- **Renforcer les capacités nationales** en matière de production scientifique, d'innovation, de transfert technologique et de création de valeur et de richesse.

La valorisation de la recherche constitue un pilier structurant de la politique nationale de la recherche scientifique. De ce fait, l'évaluation de l'efficacité des dispositifs de valorisation de la recherche constitue une démarche structurante, pleinement alignée sur les orientations et les objectifs de la PNRSDT.

Pour être pleinement efficace, l'évaluation de l'efficacité des dispositifs de valorisation doit reposer sur plusieurs principes clés qui garantissent la pertinence, l'objectivité et l'impact réel de l'évaluation. Pour cela, elle doit :

- Être intégrée dans une logique d'amélioration continue, en permettant d'identifier régulièrement les points forts et les axes de progrès ;
- S'appuyer sur une gouvernance inclusive, associant toutes les parties prenantes dans l'écosystème national de recherche et d'innovation ;
- Conduire à des ajustements concrets des dispositifs et des pratiques, en transformant les constats de l'évaluation en actions opérationnelles ;
- Intégrer les aspects juridiques, humains, financiers, et structurels, afin d'assurer une évaluation complète et pertinente.
- Identifier les forces et faiblesses des dispositifs existants, en matière de transfert technologique, de création de startups issues de la recherche, et de protection de la propriété intellectuelle.
- Aligner les dispositifs algériens avec les standards internationaux, tout en tenant compte des spécificités locales et des besoins et priorités nationales.

4.2. Enjeux et défis de l'évaluation de l'efficacité des dispositifs de la valorisation de la recherche scientifique

L'évaluation des dispositifs de valorisation constitue un levier stratégique pour renforcer l'impact socio-économique de la recherche publique. Elle permet notamment de :

- Mesurer l'efficacité des mécanismes de transfert de technologie et de savoir vers les secteurs socio-économiques et d'identifier les leviers d'amélioration.
- Justifier les investissements publics alloués aux structures de valorisation (incubateurs, plateformes technologiques, cellules de valorisation) et redéployer les ressources vers des secteurs plus stratégiques et plus productifs.
- Aligner les objectifs des dispositifs de valorisation de la recherche avec les besoins et les priorités nationaux en innovation, développement durable et compétitivité.
- Analyser la qualité des partenariats public-privé en mettant l'accent sur la collaboration active entre les deux parties, tout en identifiant les domaines à renforcer et les axes d'amélioration et en favorisant le renforcement et le partage des connaissances et compétences
- Identifier les parties prenantes les responsabilités tout au long du processus de valorisation.

L'évaluation de l'efficacité des dispositifs de valorisation permet de répondre à des questions clés :

- Les dispositifs de valorisation sont-ils adaptés aux réalités du terrain, aux institutions en question, à leur statut juridique et à leur mode de financement ?
- Les résultats de la recherche sont-ils effectivement transformés en produits ou services dédiés à la valorisation ?
- Quels sont les mesures et les actions d'accompagnement mises en place dans les dispositifs de valorisation ?
- Quels sont les budgets et les dispositifs de financement publics et privés dédiés à la valorisation et la promotion de l'innovation ?
- Quels sont les obstacles qui empêchent ces dispositifs de valorisation d'être efficaces et comment les lever ?

L'évaluation des dispositifs de la recherche scientifique est une entreprise complexe qui peut se heurter à des défis à la fois **méthodologiques**, **organisationnels** et **Humains**, et leur prise en compte est essentielle pour garantir le succès de la démarche d'évaluation et par conséquent contribuer à l'amélioration de l'efficacité des dispositifs de la valorisation de la recherche.

4.3. Périmètre de l'évaluation :

L'évaluation de l'efficacité des dispositifs de valorisation de la recherche vise à mesurer non seulement, la capacité du système national à produire des résultats de la recherche « valorisables »

mais aussi dans sa capacité à transformer ces résultats en impacts concrets, économiques, sociaux et culturels.

Le périmètre de l'évaluation définit les axes essentiels à analyser pour garantir la pertinence et l'efficacité des dispositifs de valorisation de la recherche. Il couvre les axes suivants :

a. Evaluation des moyens mobilisés

- Évaluation des ressources financières, humaines et infrastructurelles dédiées à la valorisation ;
- Analyse des mécanismes d'incitation et d'accompagnement pour la concrétisation des produits de la recherche (fonds de maturation, bourses de transfert, incubateurs, etc.) ;
- Analyse des dispositions juridiques et réglementaires régissant les dispositifs de valorisation ;
- Clarté et logique organisationnelle des structures de valorisation ;
- Clarté des responsabilités institutionnelles (agences, universités, centres de recherche) ;
- Connectivité avec les acteurs de l'écosystème.

b. Evaluation des réalisations

- Mesure des résultats de valorisation : nombre de brevets déposés, licences actives, startups, et spin off issus de la recherche ;
- Mesure du niveau de transfert et d'exploitation des connaissances et des collaborations public-privé ;
- Mesure du nombre de contrat de recherche.

c. Evaluation des Impacts

- Emplois créés, développement de l'innovation locale et attractivité régionale ;
- Compétitivité des entreprises et rayonnement scientifique.

4.4. Temporalité de l'Évaluation :

Le cycle d'évaluation de l'efficacité des dispositifs de valorisation de la recherche s'inscrit dans une logique de pilotage stratégique et d'amélioration continue. Il se décline en trois temporalités : Court (1-2 ans), Moyen (3-5 ans) et long terme (6-10 ans).

4.5. Résultats Attendus et Perspectives de l'Évaluation des Dispositifs de Valorisation de la Recherche

L'évaluation des dispositifs de valorisation de la recherche dans le cadre de la PNRSDT vise à renforcer la capacité du système national de recherche à transformer les résultats scientifiques en leviers concrets de développement économique et sociétal. Elle permet en outre :

- **De garantir la qualité, la pertinence et l'impact des dispositifs** à travers une analyse des résultats obtenus (brevets, licences, startups, transferts technologiques) et de leur contribution aux secteurs socio-économiques.
- **D'identifier les forces, faiblesses et opportunités** en matière de gouvernance, de financement, de partenariats et de culture de l'innovation au sein des établissements de recherche.
- **De formuler des recommandations opérationnelles** pour améliorer la conception, la mise en œuvre et le pilotage des politiques de valorisation, en corrigeant les dysfonctionnements observés et en consolidant les bonnes pratiques.
- **De contribuer au développement durable du pays**, en favorisant l'émergence d'un écosystème national de l'innovation, inclusif, compétitif et orienté vers les besoins du marché et de la société.

4.6. Mécanismes d'Évaluation et de Suivi de l'efficacité des Dispositifs de Valorisation de la Recherche

La réussite de l'opération d'évaluation de l'efficacité des dispositifs de valorisation dépend de l'adoption de méthodes rigoureuses et d'outils appropriés, capables de mesurer leurs performances, leurs impacts ainsi que leur capacité à transformer les résultats de la recherche en retombées concrètes pour la société et l'économie.

4.6.1. Méthodes et Techniques d'Évaluation

L'évaluation de l'efficacité des dispositifs de valorisation de la recherche s'appuie sur un ensemble structuré de méthodes et d'outils visant à garantir la rigueur, l'objectivité et la pertinence du processus, à savoir :

- **Un référentiel d'évaluation spécifique**
 - Elaboration et Définition des termes de référence (TDR), des critères et des indicateurs adaptés au contexte algérien de valorisation de l'efficacité des dispositifs de la recherche.
- **Un guide de l'évaluateur**
 - Les pratiques d'évaluation doivent être harmonisées pour assurer une collecte des données standardisée, impartiales et reproductibles.
- **Analyse documentaire ciblée**
 - Examen de l'état des lieux des dispositifs de valorisation, rapports d'activités, données statistiques et rapports bilantiels ;
- **Entretiens et enquêtes de terrain**
 - Consultation des acteurs : responsables institutionnels, chercheurs, entrepreneurs, industriels, législateurs pour recueillir des retours qualitatifs sur les dispositifs ;

- Identification des obstacles, des lacunes et des leviers d'amélioration dans la mise en œuvre des mécanismes de valorisation.
- **Analyses quantitatives et qualitatives**
 - Analyse approfondie de l'efficacité des effets concrets des dispositifs de valorisation mesurer par l'évaluation des impacts et des résultats concrets : création d'emplois, innovation technologique, rayonnement territorial.
 - Croisement de données statistiques avec des matrices SWOT pour évaluer la performance, la pertinence et la durabilité des dispositifs.
 - Études de cas (avec des institution pilotes : ANVREDET, INAPI, ANPT, ONDA) ;

- **Benchmarking international**

Comparaison avec les meilleures pratiques mondiales pour identifier des modèles transférables et des standards d'excellence.

4.7. Critères d'Évaluation des Dispositifs de Valorisation de la Recherche

L'évaluation doit reposer sur six critères fondamentaux à savoir la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficacité, l'impact et la durabilité. Ces critères permettent d'apprécier la capacité du système national à transformer les résultats scientifiques en retombées concrètes, durables et stratégiques.

4.8. Méthodologie d'évaluation de l'efficacité des dispositifs de valorisation des résultats de la recherche

L'évaluation de l'efficacité des dispositifs de valorisation doit reposer sur une approche structurée, encadrée par des termes de référence (TDR) précisant :

Le contexte de l'évaluation à engager, les objectifs et les résultats attendus, les questions clés et la portée de l'évaluation, la méthode retenue pour l'évaluation, les rôles et responsabilités des participants à l'évaluation, le plan de travail et le budget consacré à l'opération d'évaluation, les processus de communication et de diffusion des résultats, ainsi que les principaux documents consultables pendant l'évaluation.

A la fin de l'évaluation, le rapport final incluant des recommandations sera rédigé et restitué aux acteurs concernés. Ce rapport doit être un document destiné aux décideurs.